

1508 (16 FÉVRIER).

Laurens Surreau, m<sup>e</sup> part<sup>er</sup> de la monn<sup>e</sup> de Paris, présente des lettres royaulx datées de Bourges le 28 février 1507, lui octroyant la maîtrise pour 10 années, à commencer à l'expiration de son présent bail.

Le 3 mars suivant, Claude Crèveœur, garde, et Denis Bozennier, essayeur de Paris, s'opposent à la vérification de ces lettres.

(A. N. Reg. Z. 1<sup>o</sup>, 7.)